

# CAP'ACTION : le JEU - CONCOURS utile et ludique pour AGIR simplement



Travaillez l'ODD 15 en mettant en place un projet  
autour des **HÔTELS À INSECTES**

La Direction départementale organise ce jeu-concours  
jusqu'au 31 mai 2022. La délibération du jury aura lieu le  
1<sup>er</sup> juin et la remise du prix le 1<sup>er</sup> Juillet.

**Prix en jeu : une lunette d'observation**

**Concoutez** pour l'élection en envoyant la **photo** de votre hôtel et la **fiche** de participation-  
restitution

**ODD 15 : PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES**, en veillant à les exploiter de  
façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le  
processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

Retrouvez les 10 **CIBLES** de ce quinzième ODD, les **INDICATEURS DE SUIVI** nationaux, européens,  
internationaux, sa **RELATION** avec les autres ODD, les **CONSTATS** de départ fixant les enjeux et le  
point sur l'**ÉTAT ACTUEL** de la biodiversité en France

A une seule adresse : [https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-  
durable/article/odd15-preserver-et-restaurer-les-ecosystemes-terrestres](https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/article/odd15-preserver-et-restaurer-les-ecosystemes-terrestres)

La **BIODIVERSITE** est le produit actuel de la longue et lente évolution du monde  
vivant sur l'ensemble de la planète. Elle est le tissu vivant de notre planète, riche de toutes les  
relations tissées entre les êtres vivants et leur milieu de vie.

**TRANSITION ÉCOLOGIQUE – « La biodiversité, tous concernés ! »**

Depuis la [circulaire n°2019-121 du 27 août 2019](#), la biodiversité est une priorité nationale.

*Quelques pistes pour aborder ce thème :*

- La biodiversité « quotidienne » dans ou autour de l'école, les « coins nature »
- La biodiversité remarquable
- Les milieux : forêts, prairies, haies, zones humides (mares, tourbières, rivières...), montagnes,

côtes, écoquartiers, la nature en ville

- L'élevage et la culture
- Le sol
- Les espèces protégées, les espèces disparues
- Les petites bêtes
- L'impact de l'homme : corridors écologiques, évolution de la biodiversité dans les paysages, l'agriculture ou les jardins, biodiversité et pollution
- Les services rendus par la biodiversité (auto-épuration des rivières, pollinisation...)
- Les sciences participatives
- La place du sauvage dans notre société

Et les hôtels à insectes !

## *Intérêts des hôtels à insectes*



Les oiseaux ne sont plus les seuls hôtes du jardin à bénéficier de nichoirs : désormais, les insectes ont eux aussi droit à des hôtels, c'est-à-dire des **abris** destinés à les attirer, les retenir et leur offrir un gîte leur permettant de se reproduire.

En installant l'abri avant la fin de l'hiver, vous aurez davantage de chances de le voir occuper dès le mois de mars. Il est également amusant de suivre l'occupation de ces abris : la diversité des insectes accueillis s'enrichira au fil des mois et des années. Offrir un gîte aux insectes permet de les attirer dans son jardin/école, de les encourager à y rester, afin qu'ils se nourrissent des espèces nuisibles et/ou assurent la pollinisation. C'est une jolie façon d'éveiller les enfants et de les sensibiliser à la richesse de la faune sauvage. L'autre avantage de l'hôtel à insectes est de contribuer à favoriser la biodiversité locale et de rétablir l'équilibre de la chaîne alimentaire.

La fabrication des hôtels à insectes se fera essentiellement à partir de matériaux naturels : fagots de branches, tiges creuses, planchettes de bois, bûches percées de trous reproduisant des galeries horizontales, paille, carton ondulé ou alvéolé, fibres de bois, briques creuses... Les hôtels peuvent même s'avérer être très décoratifs.

Point de vigilance sur l'emplacement de l'abri : de préférence au Sud ou au Sud-Est, le dos aux vents dominants, avec un toit imperméable (en ardoise par exemple) pour le protéger de la pluie, et surélevé d'au moins 30 cm pour le mettre à l'abri de l'humidité du sol. Une armature en bois permet de rendre l'ensemble plus étanche. L'endroit choisi devra être assez calme, à l'écart des allées et venues, et à côté d'un parterre de fleurs sauvages ou cultivées, afin que les insectes aient un accès facile à leur nourriture.

L'Office Français de la Biodiversité : <https://www.ofb.gouv.fr/>

L'Observatoire National de la Biodiversité : <https://naturefrance.fr/>

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) : <https://uicn.fr/>